FRANCE BLEU CREUSE



RENDEZ-VOUS. En direct.
Café Musique sur
France Bleu Creuse ce
samedi, à 18 heures,
avec Didier Simard.
Portait musical de Laetitla Ribière sculpteur/
plasticienne installée à
Saint-Martin-Sainte
-Catherine. Laetitia tire
toute son inspiration
des musiques qu'elle
écoute.

URGENCES

SERVICE DE GARDE MÉDEON. 161. 05.55.41.82.02

PHARMACIE. 181. 12.37.

URGENCES SAPEURS-POMPIERS 1H. 18.

Tel. 15. POUCE-SECOURS. FRANCE ADOT 23. Til. 06.25.41.31.47.

NUMEROS UTILES

SERVICE BOUTES.

RN 545, 161, 0820, 102, 102, routes déportementales, tol. 05,44,30,2900.

ERDF-GRD

Déparmage électricité, tél. 0610.333.323 ; déparmage goz. tél. 0.800.4733.33. FÉDÉRATION DE PÉCHE. Cartes. Les cartes de pèche sont délivrées uniquement par internet. Pour acquérir cette carte, plusieurs solutions: la prendre directement de chez vous, via le site www.cartedepeche.fr «cliquez, imprimez, pèchez»; se rendre chez un dépositaire (se renseigner auprès de la Fédération pour obtenir la liste); se rendre à la Fédération de pèche (60, av. Louis-Laroche, à Guéret).

Creuse → L'actualité

RYTHMES SCOLAIRES ■ SNUipp - FSU et inspection académique s'opposent sur le bilan de la réforme

Mise en place mais pas encore adoptée

Cinq mois après sa mise en place dans l'ensemble des écoles du pays, la réforme des rythmes scolaires suscite encore scepticisme et interrogations en Creuse.

> Maxime Escot ine.escot@cortrefronce.co

n septembre dernier, toutes les écoles de Creuse
sont passées aux cinq matinées de cours par semaine. Une nouvelle organisation désormais actée mais dont
certains pensent qu'elle n'apporte pas les effets escomptés.
C'est en tout cas ce qu'affirme
le SNUipp - FSU 23, qui vient
de communiquer les chiffres
d'une enquête proposée aux
communes ou intercommunalités de la Creuse concernées,
ainsi qu'aux 657 professeurs du
premier degré du département.

«Il est encore trop tôt pour faire un bilan»

149 enseignants ont répondu, soit un peu plus de 20 % des effectifs. « Les conclusions que nous en avons tirées sont représentatives de ce qui se passe sur le département, sachant que nous avons aussi beaucoup discuté sur le terrain », assure Julien Colombo, secrétaire départemental adjoint du syndicat.

Le premier point noir pointé par l'enquête réside dans les conditions de mise en place de cette réforme, puisque 36 % des personnes interrogées regrettent les conditions de mise en place, tandis que 59 % sont opposés à cette dernière. « Cette réforme a

promotionnelles

sur notre site internet

RYTHMES SCOLAIRES. Après les 13 premières communes en 2013, parmi lesquelles Guéret, 111 municipalités ant ap-

pliqué à la rentrée dernière la réform été faite dans l'urgence et on n'a pas pris le pouls de la profession », regrette Fanny Tissandier, membre du SNUipp 23.

Avec ces nouveaux rythmes, 75 % disent avoir constaté une dégradation des conditions de travail, tandis que 64 % d'entre eux trouvent que la capacité de concentration des élèves est

moins bonne qu'auparavant. La question du temps périscolaire fait aussi débat. « C'est de la garderie améliorée dans la majorité des cas et cela ne fait qu'accroître les inégalités criantes sur le territoire », regrette Fabrice Couegnas, secrétaire dé-

partemental du SNUipp - FSU. Au final, le syndicat constate que 22 % des enseignants se disent satisfaits de la réforme, tandis que 19 % sont déçus, et 59 % insatisfaits.

Le SNUipp remarque également que la charge financière pour les communes est très élevée, avec une somme évaluée à 250 euros par enfant, tandis que l'aide apportée par l'État pour l'année 2014 -2015 se monte à 90 euros. « Au total, ce sont plus de deux millions d'euros qui ont été engagés par les communes

etrouvez nous our 🛐

et les intercommunalités engagées, sans compte le million d'euros du Conseil général pour les transports, pointe Fabrice Couegnas. L'argent public engagé en Creuse aurait pu permettre la création de 50 postes d'enseignants ». Et de marteler, « nous ne désarmons pas sur ce dossier. Nous voulons une remise à plat de cette réforme et nous redemandons le régime dérogatoire dont bénéficialt la Creuse pour rester à quatre

Du côté de l'inspection académique, Pascale Niquet est catégorique. « La mise en place des rythmes scolaires est actée et on ne revient plus dessus, assure la directrice académique. Mais notre voionté est désormais de réussir le mieux possible pour les élèves ».

«En Creuse, l'argent public engagé aurait pu permettre la création de 50 postes d'enseignants»

Conscient du caractère ambitieux de la réforme, l'inspection
académique ne nie pas les
changements. « Nous sommes
conscients de la difficulté et notre objectif est d'accompagner
ces modifications », explique
Eric Chazal, chargé de mission
sur les rythmes scolaires. « C'est
une vraie réforme de société »,
complète Pascale Niquet, Dans
les prochaines semaines, les
services de l'Éducation nationale vont étudier les projets éducatifs de territoire, que la quasitotalité des communes a déjà
réalisé. « Il sera toujours possible de les modifier ensuite pour
améliorer les choses », rappelle
Fris Chazal

Eric Chazal.

Quant à tirer un bilan de l'expérience, il est encore trop tôt seion la directrice académique, qui note cependant, « les inspecteurs de l'Éducation nationale qui passent dans les écoles nous disent qu'avec cinq matinées, les enfants sont plus disponibles pour les apprentissages et ça, c'est le plus important ».



Piace des Thermes 03310 Meris-les-Bigins

Tél: 04 70 03 11 11

La FSU pointe aussi le malaise des fonctionnaires territoriaux

Pour le syndicat, la réforme des rythmes scolaires a aussi fait des dégâts chez les fonctionnaires territorieux.

« Ils ont déjà ramassé sur la réforme des rythmes scolaires et ils seront encore au centre de la restructuration des régions qui va entraîner des mutualisations et des pertes de poste. Les agents territoriaux paient pour toutes les réformes », déplore Stéphane Picout. Selon le secrétaire départemental de la FSU, les communes qui n'ont pas les moyens de mettre en place la réforme périscolaire en demandent beaucoup, voire trop, à leurs agents. « On leur paie des heures complémentaires mais ils n'ont pas de nouveaux contrats. Et le temps de préparation des activités n'est pas comptabilisé », regrette encore le syndicaliste. Et de constater, « les agents sont nerveusement et physiquement beaucoup plus fatigués ».

La FSU des territoriaux appelle donc à une journée d'action de grève mardi 3 février. Une assemblée générale est programmée à 10 h 30 à la grande salle de la mairie de Guéret, tandis qu'un barrage filtrant sera installé au rond-point Arfeullière.